

<http://enseignants.se-uns.org/Reforme-de-la-voie-pro-le-dialogue-social-paye>



Réforme de la voie pro : le dialogue social paye !

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : samedi 6 octobre 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



Le ministère vient d'envoyer plusieurs propositions de modifications des textes CAP et bac pro qui seront présentés au Conseil supérieur de l'Éducation du 10 octobre. Elles constituent une première réponse aux revendications que le SE-Unsa a portées dans son courrier au ministre et dans ses échanges avec le Cabinet et la Direction générale de l'enseignement scolaire.

Les propositions du ministère

- **une augmentation supplémentaire d'une heure en moyenne du volume d'heures complémentaires en bac pro (de 12,5 à 13,5 heures pour 20 élèves) ;**
- **une augmentation d'une demi-heure de l'horaire de LVB/Sciences** en seconde et première bac pro ;
- l'inscription d'une attention à porter aux **enseignements généraux** dans l'utilisation des moyens complémentaires en bac pro ;
- une référence explicite au fait qu'**une heure de co-intervention correspond à deux heures-prof** ;
- l'attribution **sans condition de seuil** des 110 heures d'**accompagnement personnalisé** en groupes à effectif réduit en CAP.

L'avis du SE-Unsa

Avec ces avancées obtenues par la négociation constructive, la réforme de la voie professionnelle ne se fait pas « à l'économie ». En effet, les nouveaux engagements représentent au bas mot 1500 postes. Pour nous, on peut dire cette fois que le compte y est !

Nous avons défendu d'autres propositions et nous déposerons des amendements au Conseil supérieur de l'Éducation pour les faire valoir auprès du ministre. Nous demanderons donc :

- pour le CAP, des moyens spécifiques en cas de mise en place d'un projet de formation en 3 ans ;
- pour le bac pro, la clarification du calcul des dotations dans le cas de regroupement de spécialités différentes dans une même division ;
- pour tous, la possibilité d'accéder à des enseignements facultatifs en particulier en arts plastiques et en EPS.

Les revendications du SE-Unsa pour les PLP

Nous continuerons par ailleurs à porter :

- un plan d'accompagnement et de formation de tous aux nouveaux programmes sur le temps de service ;
- un temps de concertation sur le temps de service pour mettre en place la co-intervention et le projet/chef d'oeuvre ;
- un plan d'accompagnement des collègues de GA affectés par la restructuration de la filière ;
- L'ouverture d'un groupe de travail indemnités classes à examen / pondération avec comme objectif l'alignement des PLP sur les professeurs en lycée général et technologique.